

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans

Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 70 –NOVEMBRE 2010

**Avant 1789,
le Mandement
d'Oisans
comprenait 21
communautés, fort
liées entre elles :**

*Allemond
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freynet
Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint Christophe
Vaujany
Venosc
Villard d'Aresnes
Villard Eymond
Villard-Reculas*

**De leurs rivalités,
de leurs
solidarités,
que reste-t-il?**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MIZOËN DU 26 SEPTEMBRE 2010

Après le Mont-de-Lans en 2009, c'est le joli village de Mizoën qui accueillait cette année l'assemblée générale annuelle de notre Association. Dès 9 h 30, son maire en personne, M. André Jouanny, prenait en charge un important groupe de plus de cinquante visiteurs pour lui faire découvrir ce pittoresque bourg surplombant le barrage du Chambon et son plan d'eau. Les personnes intéressées purent ainsi découvrir, outre l'église et la bibliothèque, un ancien grenier restauré ainsi qu'un four communal encore utilisé de nos jours. Après la pluie des jours précédents, le ciel avait bien voulu se montrer clément et les rayons d'un soleil timide, mais particulièrement bienvenu, essayaient de réchauffer l'air ambiant encore chargé d'un froid humide. Une photo immortalisa cette sortie, puis tous rejoignirent la belle salle polyvalente où d'autres participants, parmi lesquels Roger Canac et Pierre Montaz, nous attendaient. L'assemblée générale put ainsi se tenir, à partir de 11 heures, devant une centaine de personnes. Outre M. le Maire de Mizoën, nous relèverons les présences de notre Conseiller général M. Christian Pichoud, toujours fidèle à nos assemblées, et de M. Michel Baffert, Député suppléant, maire de Seyssins, qui représentait Madame la Députée Marie-Noëlle Battistel.

**En 2010,
malgré quelques
additions,
divisions,
soustractions :**

*Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond*

**rivales
et solidaires,
sont des communes
toujours vivantes.**

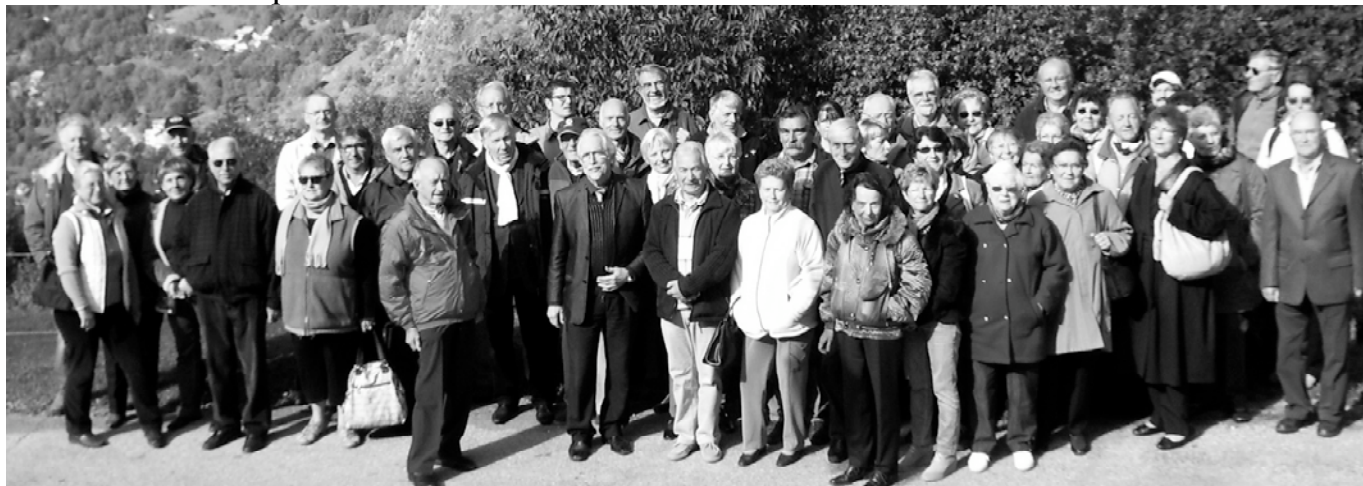
M. André Jouanny souhaitait la bienvenue à tous les participants puis laissait la parole au Président qui s'assurait au préalable du quorum. Celui-ci n'étant pas atteint, malgré 44 procurations, l'assemblée ordinaire basculait en assemblée extraordinaire comme prévu aux statuts. Puis il fut passé à la lecture du rapport moral dont la densité reflète la diversité et la multiplicité de nos activités ainsi que l'investissement des administrateurs dans tous les domaines évoqués. M. Gérard Gaude fut appelé à parler de l'activité de son groupe concernant les Protestants de la vallée du Ferrand, et de l'édition d'un petit ouvrage, tiré à 300 exemplaires, intitulé « Sur le chemin des Protestants » (vendu par l'Association 10 €). →

P.1, 2, 3 : Assemblée Générale de Mizoën – P. 3 : Marché de Noël – Inventaire : Le Chardoussier –

P.4, 5 : Le relevage des bornes frontières - P.6, 7 : L'Oisans veut vivre l'année 1968 –

P. 8 : Des nouvelles de la Faranche.

Par ailleurs, notre président d'honneur Roger Canac, qui a également écrit sur ce sujet, fit une intervention remarquée.



En l'absence de la trésorière, le rapport financier (bilans 2009 et prévisionnel 2010) fut présenté par le président. Le bilan 2009 était équilibré, avec un léger excédant de 259,37 € reflétant une saine gestion de l'association. Le bilan prévisionnel présentait un « déficit virtuel » de 4 364 €, à mettre en balance avec le solde positif du compte courant bancaire présentant un crédit de 8 122,99 € au 31.12.2009. Les rapports étaient ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Le rapport moral et la 1^{ère} partie du rapport financier (bilan 2009) furent approuvés à l'unanimité. Seul le bilan prévisionnel 2010 donna lieu à une courte discussion. Finalement, ce bilan prévisionnel fut très largement approuvé (90 voix contre 3, en tenant compte des procurations). Le lauréat de Montagn'Art, M. Elie Arditti, fut ensuite appelé pour recevoir, sous les applaudissements, un diplôme et un superbe bouquet. L'œuvre primée, une belle aquarelle représentant le Lac Noir et la Meije, sera exposée toute l'année à la mairie du Bourg-d'Oisans. Puis le président présenta deux candidats afin de compléter, pour les deux ans à venir, le Conseil d'administration : MM. Jean-Claude Pinel, d'Allemont, et Lionel Albertino, du Freney-d'Oisans. Ceux-ci furent élus à l'unanimité à mains levées. Enfin M. Christian Pichoud conclut cette belle réunion en soulignant le dynamisme de l'Association et en apportant tout son soutien à l'équipe en place, constituée de bénévoles qu'il convient d'encourager pour l'ensemble du travail effectué.

A 12 h30, tout le monde se retrouva autour d'un sympathique apéritif offert par la municipalité de Mizoën dans la salle des Ors. Et, à 13 heures, 89 convives se répartirent dans la salle polyvalente, par tablées, pour découvrir le succulent menu préparé par notre traiteur habituel, *le Dauphinois Gourmand*.

Le Conseil d'Administration devait ensuite tenir une importante réunion, vers 15 h30. Les douze administrateurs présents abordèrent en particulier les points suivants : 1°) Bilan prévisionnel. Il était rappelé que ce bilan est nécessaire pour chaque demande de subvention. Donnant, poste par poste, les montants estimés approximativement des dépenses de l'année en cours, il inclut des provisions votées qui ne seront pas nécessairement employées au 31 décembre. C'est le cas du bilan 2010 qui reprend les budgets attribués à la restauration de la tombe de l'abbé Bayle (800 €) et l'édition d'un dépliant sur la voie romaine de l'Oisans (1 700 €). En outre, ce bilan prévisionnel ne fait que reprendre des décisions prises l'année précédente, en novembre, par le C.A., répartissant des budgets par poste et activité, en accord avec les intéressés. En vue de l'Assemblée générale, il est nécessairement actualisé par le Bureau (président, trésorière et trésorier-adjoint) en tenant compte de nouvelles décisions du Conseil et des frais réellement engagés. Un bilan prévisionnel « primitif » pour 2011 sera donc dressé et voté lors de la prochaine réunion de novembre. 2°) Le Conseil prend acte de la démission de M. Gérard Gaude. Le nombre d'administrateurs est donc de 19. 3°) Le poste de secrétaire reste à pourvoir, après le retrait de Mme Nicole Vieux qui avait été cooptée. Il sera assuré par intérim.

4°) Le prochain Montagn'Art se tiendra au Mont-de-Lans, à la Maison de la Montagne, du 30 juillet au 7 août. Thème : « Agriculture et Pâturages ». 5°) Deux expositions de cartes postales seront organisées en 2011 au Freney-d'Oisans et à Villard d'Arène. Finalement, la séance, qui se déroula dans une ambiance des plus amicales, fut levée tardivement, vers 19 h. Elle clôturait une journée bien remplie et pleinement réussie...

Nous ne manquerons pas d'insister sur la chaleur de l'accueil qui nous fut réservé par la commune de Mizoën, et plus particulièrement par son maire M. André Jouanny que nous remercions bien vivement.

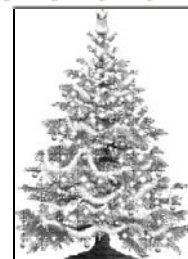
Bernard FRANÇOIS



Une communication de notre ami Oleg, toujours sur la brèche :

"Marché de Noël à l'Auberge du Freney d'Oisans avec Fabrice et Nicole - le samedi 04 décembre à partir de 14h - produits et objets du terroir "

(Marché de Noël en partenariat avec l'Association).



Dans le numéro précédent (69) du bulletin sous les noms d'Oleg et de Gérard Dionnet un appel était fait aux adhérents sous le titre d'"INVENTAIRE", dans le but de recenser les hameaux disparus de l'Oisans.

J'y réponds volontiers en ce qui concerne le Villar d'Arène : il existe un hameau en ruines, appelé "Le Chardoussier", pour la disparition duquel nous avons un témoignage sérieux. Il se trouvait au bout de la petite route qui conduit maintenant au Lac du Pontet (alors appelé Lac des Ranchoirs).

L'année 1709 a été catastrophiquement humide dans le Briançonnais. En 1715, 4 experts viennent au Villar d'Arène estimer les dégâts qui se sont produits précédemment :

" Premièrement, nous étant transportés dans le mats du Chatel lequel confine la hauteur des montagnes au dessus du Chardoussier cy devant village dont il ne reste que des mazures,... est situé ledit mats du chatel distingué dans le cadastre des noms de Chatel Chardoussier, entre deux rifs, goutail et maisonnette lequel mats était bon fonds dont le terrain étant argilleux et peu pierreux ainsi qu'il nous a paru par le peu qu'il en reste, ledit mats étant assis sur le roc entre lequel et le terrain il coule quantité des eaux qui ont fait ébouler tout le terrain ledit mats étant dans un endroit penchant et joignant la Rivière de Romanche qui l'emporte à mesure qu'il descend, ce qui reste dudit terrain qui n'est pas encore descendu dans la dite rivière y coule continuellement étant fendu et rempli de grandes crevasses et ouvertures ce qui fait qu'il ne peut pas être cultivé et d'aucune considération lequel mats suivant les cadastres et parcellaires de la dite communauté que nous avons parcouru contient 121 sesterées 22 cyverées deux quarts un seize a bonne sesterée d'estime suivant le calcul cy après détaillé."

Suit le nom des propriétaires de ces terrains emportés : ils y en a 187 ! Au Villar, chacun a une pièce de terre partout où pousse ce qui veut bien prendre racine.

Nos experts se transportent aussi à l'est de la communauté : les ruisseaux qui descendent du Lautaret ont fait des ravages, la Romanche a couvert de grosses pierres de bonnes terres (à suivre)

Madeleine Martin



REGRETS :

Nous apprenons la disparition de notre fidèle adhérente et compagne de la première heure, Gabrielle Sentis. Elle s'est éteinte dans une maison de repos le 23 octobre, à l'âge de 89 ans.

Elle repose au Monétier .

Elle nous a fait confiance, elle a participé à nos travaux avec sa passion et sa véhémence coutumières.

Elle sera toujours présente parmi nous au travers de ses publications qui recouvraient tout le Dauphiné.

Le relevage des bornes frontière

Guy Meunier - Gérard Dionnet

Les Savoyards ont été, de tout temps, les gardiens des passages des Alpes. D'où la disproportion entre un si petit territoire et ses alliances guerrières et diplomatiques dont ont su jouer ses responsables successifs.

La Sapaudia (pays des sapins) a appartenu au royaume burgonde, mais, peu à peu, une dynastie des Ducs de Savoie s'est imposée. D'un ancêtre plus ou moins mythique, Humbert aux Blanches Mains (Umberto Biancamano), Comte en Maurienne, elle s'est élevée jusqu'au royaume d'Italie en 1860 avec Victor-Emmanuel II (aidé par Mazzini, Cavour, Garibaldi, Napoléon III et d'innombrables Italiens.)

D'une alliance à l'autre, les "Savoia" ont vite compris que leur avenir était du côté du Piémont italien.

En 1563, sous Emmanuel-Philibert, Turin devient la capitale des États de Savoie à la place de Chambéry. Le traité d'Utrecht (1713) fait des "Savoia" une dynastie royale (de Piémont-Sardaigne). La voie qui parcourt cette île du Nord au Sud est encore appelée la "Carlo-Felice" du nom du Roi qui l'a voulue. Dans toute l'Italie du Sud, les "Piemontesi" sont désormais honnis comme des étrangers intempestifs.

L'Italie a fêté, cette année, les 150 ans de son existence, d'abord Royaume, puis République.

La Savoie a été française de 1792 à 1815. En 1860, un "plébiscite" a été organisé. Les Savoyards (l'avis des Savoyardes n'a pas été sollicité) n'en avaient pas l'habitude. Ils ont donné leur accord mais ils se souviennent toujours que Chambéry a été une Capitale. La "Ligue Savoisiennne" refuse d'ailleurs actuellement cette annexion.

Madeleine Martin, à demi Savoyarde



Après trois heures de marche nous arrivons à pied d'oeuvre, pour redresser la première borne au trois-quarts enterrée, qui se trouve sur l'arête de la montagne de la Lauze, nous avons sous-estimé son poids car seule une partie était visible. Après l'avoir dégagée, il nous a fallu redresser cette masse de 150 kg. Idem pour la deuxième, juste avant le col de Tirequeue.

Historique.

Ces bornes frontières séparaient la France de la Savoie. Elles portent sur une face, la fleur de lys de France dans un médaillon ovale, et de l'autre côté, la croix de Savoie dans un cercle. Sur un des côtés la date 1823 et de l'autre le numéro de la borne.

Cette délimitation fut établie en 1487, par le Duc Charles de Savoie et Louis XI ; mais les bornes ont été mis en place seulement en 1760 et 1761, en exécution du traité de Turin du 24 mars 1760, entre la France et le royaume de Sardaigne.

Ce bornage fut confié, à M. De Bourcet, pour la France et à M. Le Baron Foncet, pour le roi de Sardaigne.

Lors de la première réunion de la Savoie à la France en 1796, ces bornes furent enlevées. La Savoie fut rendue au roi de Sardaigne en novembre 1815. En 1817, le syndic de Saint-Jean-d'Arves envoyait un rapport à l'intendant général du duché de Savoie :

<< L'arête de la montagne dite Valette - Pré-Neuf-col de Tirequeue sépare cette commune du territoire français par une ligne d'environ 2 milles. On n' y a plus reconnu sur la limite qui existait à La Valette que quelques écaillés dans la pierre sur lesquelles on voit encore partie d'empreinte de fleur de lys et de la croix ; en suivant l'arête on a retrouvé la limite brisée sur place au dessus de Pré-Neuf et la partie restante n'a pas été arrachée. En suivant la même ligne, et à peu de distance l'une de l'autre, on a retrouvé deux pierres plantées qui ne portent aucune empreinte. Au col de Tirequeue la limite est cassée et gît sur place. Suivant le rapport du syndic qui a procédé à la visite, les limites ont été brisées par les troupes françaises en 1792. Il n'en a point trouvé d'autres que celles sus indiquées et il ne s'est élevée jusqu'à présent aucune contestation entre les sujets des deux puissances sur cette position limitrophe...>>

Mais les bornes furent remises en place qu'en 1823 à frais partagés par les deux états.

Sources :

Inscription Gallo-Romaine Haut du Seuil Marc Dubois

Frontières Dauphiné - Savoie. A la découverte des bornes 1822-1823;

Édition Pontcharra, patrimoine et Histoire





Depuis quelques mois, notre ami Michel Cret envisageait d'écrire un article pour le bulletin. Dans un journal du "temps passé"(!), il a trouvé un sujet qui mérite une publication et qui pose un problème.

L'Oisans bouge et veut vivre l'an 1968

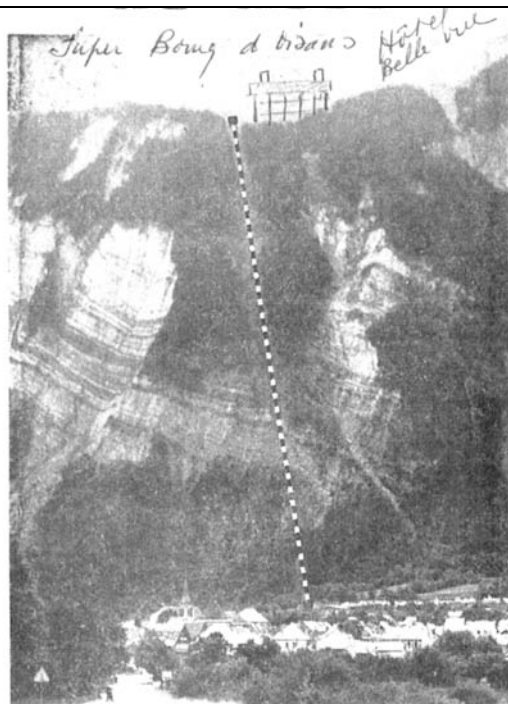
L'Oisans bouge et veut vivre l'an 1968

Un câble de service, prélude à un téléphérique désenclavé

**VILLARD-REYMOND, ce village donné pour perdu
deviendra une importante « station de relaxe »
au-dessus de Bourg-d'Oisans**

C'était le titre du Dauphiné Libéré du 28/05/1964 qui présentait dans ses colonnes le projet de télécabine reliant Bourg d'Oisans à Villard Reymond. Mais je laisse la place à l'article du journal de l'époque où nos lecteurs y trouveront toutes précisions et commentaires.

Aujourd'hui faut-il regretter que ce projet n'ait jamais abouti ?



Voici un peu moins d'un an, nous consacrons, dans ces colonnes un important article à Villard-Reymond, ce tout petit village de l'Oisans, dont une association fondée en 1961, dite « de renouveau » a l'intention de faire une « station de relaxe ».

Nous écrivions notamment : « Villard-Reymond se trouve, pour ainsi dire, à l'aplomb de Bourg-d'Oisans, mille mètres plus haut, et ledit Bourg-d'Oisans, coincé dans la vallée, tirerait le plus grand bien d'une fenêtre ouverte sur le ciel et les horizons alpins, ou, si l'on préfère, d'un vaste balcon accessible aux touristes. »

Mais le commandant Vernier, président de l'Association de Renouveau, a peut-être pensé en tout premier lieu, à venir en aide aux habitants de ce village inaccessible l'hiver, où douze personnes calfeutrées dans leurs maisons enfouies sous la neige, demeurent coupées du monde durant de longs mois.

Nous disions, il y a un an, que le principe d'un câble de service avait été retenu et qu'il allait être installé pour la Noël 1963.

Ce devait être le démarrage d'une vaste opération qui aboutira, dans quelques années à faire de Villard-Reymond une station recherchée, tant pour le ski que pour les séjours de repos en été.

Il y eut quelque retard dans les programmes, dû vraisemblablement

à des difficultés paperassières. Résultat : le câble de service ne fut pas installé pour l'hiver. Mais cependant le projet ne fut remis que de quelques mois, et le 13 avril dernier, une équipe de l'entreprise grenobloise Weber, dirigée par M. Arthur Nardini, prenait possession du terrain pour installer ce câble de service.

Au flanc de la montagne, une tranchée fut déboisée par des bûcherons acrobates, des pylones furent cimentés au roc, et maintenant, les ouvriers sont en train de tendre les câbles sur un dénivelé de mille mètres. On compte que l'opération sera achevée dans une semaine.

La base du câble de service se trouve à proximité du cimetière de Bourg-d'Oisans, et sa gare d'arrivée sur la croupe dénudée de Villard-Reymond.

En principe, ce câble ne servira qu'au transport des marchandises et des matériaux.

Le plan d'aménagement de l'Association Renouveau prévoit qu'il fait la trace, si l'on peut dire, à un téléphérique, ou disons plus modestement à un télécabine qui ouvrira vraiment l'accès au plateau.

Mais, d'ores et déjà, Villard-Reymond va se sentir « désenclavé » et ce village donné pour perdu va entrer dans la grande famille du tourisme, avec un appétit de nouveau-né

Des nouvelles de la Faranche



Girel J, Quétier F, Bignon A, Aubert S (2010) Histoire de l'agriculture en Oisans - Haute Romanche et pays farançais, Villar d'Arène, Hautes-Alpes ; Ed. Jardin alpin du Lautaret; 78p

Cette synthèse illustrée de l'histoire de l'agriculture en Oisans privilégie le pays farançais, du nom des habitants de la commune de Villar d'Arène. S'appuyant sur les diverses sources bibliographiques disponibles, elle décrit les grandes étapes de l'occupation de ce territoire : défrichement, mise en place d'une agriculture combinant terres labourées en terrasses et prairies fauchées ou pâturées, évolution vers une extension des prairies permanentes et une diminution des terres labourées, etc.

Les changements intervenus depuis le 20^{ème} siècle sont présentés ainsi que plusieurs scénarios pour l'avenir de cette agriculture, de la biodiversité et du patrimoine paysager qui lui sont associés.

L'illustration a fait l'objet d'une attention particulière, avec une centaine de figures et d'images dont la majorité est inédite. Les fonds muséographiques du Musée dauphinois (Grenoble) et du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) ont été utilisés. Le MuCEM, ancien Musée des Arts et traditions populaires, abrite un fonds photographique de qualité issu du travail de Marcel Maget. Ce grand ethnologue français a séjourné longuement à Villar d'Arène dans les années 1950 pour réaliser une monographie magistrale relative au pain bouilli confectionné une fois par an au mois de novembre (Maget, 1989).

Ce travail s'inscrit dans le cadre des recherches menées par le Laboratoire d'Ecologie alpine (Université de Grenoble et CNRS) à la Station alpine Joseph Fourier (col du Lautaret) sur l'évolution des paysages et de la végétation en fonction des changements de l'utilisation des terres et du climat.

Les Cahiers illustrés du Lautaret sont une publication du Jardin botanique alpin du Lautaret. Ils mettent à disposition du public les travaux menés à la Station alpine Joseph Fourier (col du Lautaret). Les N° suivants concerneront : la flore sauvage de la région du Lautaret (2011), la tufière du Lautaret, son intérêt écologique et les usages du tuf dans le patrimoine local (2012), etc.

Le N°1 est en vente au prix de 14 € à Gap (librairie alpine) et au prix de 16 € (port compris) sur commande (envoyer un chèque adressé à "Agent comptable UJF" à l'adresse suivante : UJF - Station alpine Joseph Fourier - Bât D - BP 53 - 38041 Grenoble cedex 9).



Bulletin réalisé par Madeleine et Pierre Martin – Association pour la sauvegarde des coutumes et des traditions de l'Oisans – 38 rue de Viennois–38520–Le Bourg d'Oisans.

<http://coutumesethistoirenoisans.com>